



DECLARATION LIMINAIRE DE LA SRIAS DU 30/01/2020

Réforme des retraites : une paupérisation programmée

La CGT très active dans l'intersyndicale qui s'oppose au projet de réforme des retraites vient d'appeler à une septième journée de manifestation nationale ce mercredi 29 janvier 2020 et appelle tous les travailleurs à se mobiliser massivement contre cette réforme des retraites injuste et qui va accentuer les inégalités et appauvrir davantage encore les plus modestes

L'action sociale va être considérablement impactée par cette réforme. Les inégalités entre les femmes et les hommes, déjà insupportables, vont s'amplifier. Les femmes, nous le savons, seront les grandes perdantes de ce projet. Il n'y aura plus de « points gratuits » dicit Jean Paul Delevoye. Ce qui signifie clairement que toutes les périodes liées au chômage, à la maladie, à la maternité ou à l'invalidité ne rentreront plus demain dans le décompte des trimestres comme c'est le cas aujourd'hui.

Ces mesures régressives auront évidemment des conséquences nocives qui rejailliront rapidement sur l'action sociale pourtant déjà saturée de demandes.

Ce sont 61% des français qui soutiennent les opposants à cette régression sociale. Qui est la conséquence du courant néolibéral macronien qui souhaite nous amener vers une retraite par capitalisation qui enrichira davantage encore les plus riches de ce pays ! Nous demandons le retrait du projet de cette loi qui nous obligera à travailler plus longtemps. La CGT mobilisée depuis le 5 décembre 2019 refuse cette régression.

Le conseil d'État a d'ailleurs rendu un avis très sévère sur ce projet le vendredi 24 janvier 2020 .

Concernant les points à l'ordre du jour, nous allons aborder le bilan de l'année 2019 et le budget prévisionnel pour 2020, ainsi que les feuilles de route qui nous permettront de piloter et organiser les travaux des différentes commissions spécialisées. Nous nous réjouissons de l'abondement de 15% du budget prévisionnel mais nous regrettons que la somme allouée globalement pour les 575 000 agents de l'État soit si faible car moins d'un euro par agent est consacré à l'Action Sociale Interministérielle (ASI).

Nous déplorons également le très bref bilan sur le marché des crèches qui a été renouvelé l'an dernier mettant en avant des difficultés qui ont obligées les services d'actions sociales à conventionner des places en crèche au prix fort. Il est navrant de constater que sur les 1045 places de crèches seules 989 ont trouvé preneur alors qu'un grand nombre d'agents sont en attente d'une réponse.

Sur la restauration collective, les RIA (Restaurants Inter Administratifs) vont devoir payer la TVA sur la PIM (Prestation Inter Ministérielle), avec un risque sur la situation financière de ces établissements. Nous demandons de surseoir à cet impôt en attendant une revalorisation de la PIM pour éviter une augmentation du prix des repas pour les agents.

Nous attendons également les résultats du nouveau marché des chèques nuitées au regard du bilan catastrophique du prestataire actuel qui n'a pas réussi en quatre ans à développer son réseau hôtelier en Île-de-France et dont les titres ont surtout servi de bons alimentaires pour les nouveaux arrivants.

Enfin nous espérons que Colibri le nouveau logiciel collaboratif de l'espace numérique de travail sera plus performant que celui développé par le ministère de l'intérieur et nous attendons également beaucoup de la refonte du site internet qui pèse beaucoup en terme de communication au vu de sa charte graphique « un peu vieillotte ».

Plus que jamais la SRIAS doit porter un politique d'action sociale qui mette un terme aux inégalités de traitement, assurer une communication transparente et équitable à l'ensemble des agents et garantir à tous et à toutes l'accès à des droits sociaux.

Paris le 29/01/2020